FONDS DE RECONSTRUCTION D'HAITI

RECONSTRUIRE ENSEMBLE

RAPPORT SEMESTRIEL

17 Juin - 16 Décembre 2010

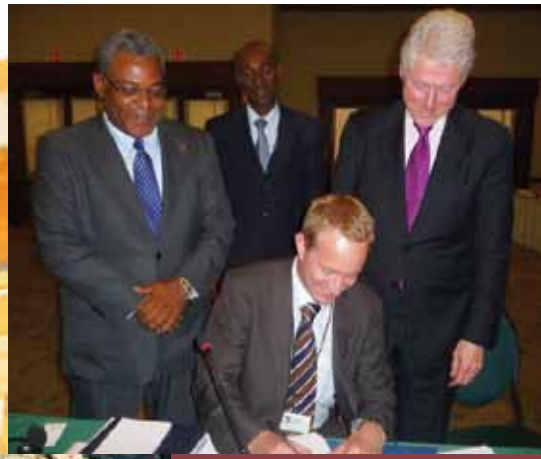

Haiti Reconstruction Fund Secretariat
Nouvelle Primature
Port au Prince, Haiti
Tel: (509) 2519-3131

Email: info@haitireconstructionfund.org
www.haitireconstructionfund.org
www.fondsdereconstructiondhaiti.org

Fonds de Reconstruction d'Haïti
Fonds pour le redressement, la reconstruction et le développement d'Haïti

La photo en page de couverture est une courtoisie de Louise Botkay Courcier, Evelyn Ancion Dégraff, Daniel Desmarais, IOM (www.citizenhaiti.com), Suranga Mallawa, UNOPS, Elisabeth Slåttum

SOMMAIRE

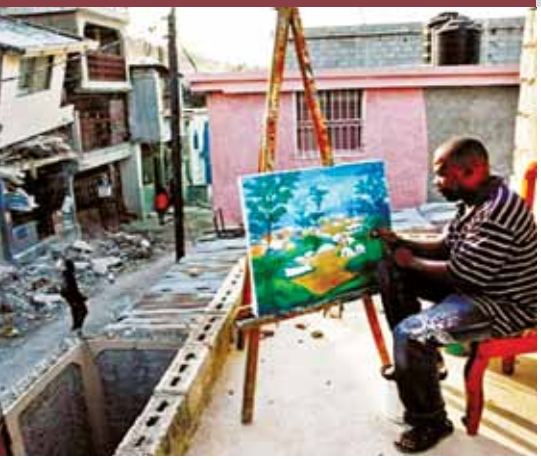

en haut a droite: Courtoisie Oscar Emerson, VIVA RIO, (www.vivario.org.br)
en haut: Courtoisie Gary Lesperance

"le processus de reconstruction doit faire montre du plus haut degré de coordination, de transparence et de collaboration entre le peuple haïtien, leur gouvernement et la communauté internationale."

JEAN-MAX BELLERIVE,
CO-PRÉSIDENT DE LA CIRH ET
PREMIER MINISTRE

Le rapport complet est disponible a l'adresse suivante www.fondsdereconstructiondhaiti.org

POINTS IMPORTANTS

Durant les premiers six mois de son fonctionnement, Le Fonds pour la Reconstruction d'Haïti s'est imposée en tant que:

- **La plus grande source de financement non-alloué** pour la reconstruction d'Haïti
- **Un partenariat international avec à sa tête** le Gouvernement haïtien et la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti
- **Un mécanisme efficace** en vue de collecter le financement des subventions (US$267 millions à date) et allouer des fonds aux secteurs prioritaires de la reconstruction (US$193 millions les six premiers mois)
- **Un moyen de combler de manière stratégique les lacunes de financement** afin de parvenir à un redressement équilibré.

DANS QUEL BUT LE FRH A-T-IL ÉTÉ CRÉÉ?

Le tremblement de terre dévastateur ayant frappé Haïti a suscité une énorme vague d'aide internationale. Des gouvernements, des entreprises privées, des organisations non gouvernementales (ONG), des débiteurs et des agences multilatérales à travers le monde ont mobilisé des volumes considérables de ressources pour la mise en œuvre d'actions de secours et de reconstruction. Certains de ces donateurs ont la capacité et le désir de gérer leurs propres ressources sur le terrain, de concert avec le Gouvernement d'Haïti (GoH). D'autres préfèrent coordonner leurs efforts à travers un fonds multi-bailleurs afin d'aider au financement du processus de reconstruction.

En réponse à l'appel lancé en mars 2010 par le Gouvernement d'Haïti, la Banque Interaméricaine de Développement (BID), les Nations Unies (UN) et la Banque Mondiale, de concert avec les donateurs, ont établi un fonds multi-bailleurs nommé Fonds de Reconstruction d'Haïti (FRH – Le Fonds). Le rôle du FRH est de

soutenir le Plan de Redressement et de Reconstruction d'Haïti établi par le Gouvernement haïtien à la suite du séisme, ainsi que des initiatives similaires. A la demande du Gouvernement d'Haïti, l'Association Internationale de Développement (AID/IDA) du groupe Banque mondiale sera l'Agent Fiduciaire du Fonds. De mars à juin 2010, la Banque Mondiale a collaboré avec le Gouvernement haïtien, la BID, les Nations Unies, et les bailleurs de fonds afin de créer une structure de gouvernance et de mobiliser des ressources afin que le FRH soit opérationnel.

QUEL EST LE FONCTIONNEMENT DU FRH?

Le Fonds pour la Reconstruction d'Haïti a pour but de mobiliser, coordonner et allouer les contributions des donateurs à l'amélioration des conditions de vie de base en Haïti et travailler au renforcement des capacités du Gouvernement haïtien à long terme. Afin d'atteindre cet objectif, le FRH coordonne ces activités avec le Gouvernement haïtien, et particulièrement la Commission Intérimaire pour la Reconstruction d'Haïti (CIRH). Le FRH est un fonds multi-bailleurs (fonds fiduciaire) avec IDA en tant qu'Administrateur Fiduciaire. Il met en commun les contributions des bailleurs afin de fournir du financement aux activités prioritaires endossées par la CIRH et approuvées par le Comité de Pilotage du FRH.

Le FRH fournit du financement aux projets et programmes s'alignant sur le Plan National de Redressement et de Reconstruction d'Haïti. Toute proposition respectant les critères suivants peuvent être soumis au FRH pour financement :

- être approuvé par la CIRH;
- Se conformer au plan d'Action du Gouvernement haïtien ou tout document similaire approuvé par le Gouvernement haïtien pour le redressement, la reconstruction et le développement d'Haïti;
- Conçu pour répondre à un besoin de financement stratégique de la reconstruction;
- Conforme aux politiques du Fonds et les stratégies (telle que modifiée de temps à autre);
- Permettre le redressement efficace, rapide et durable d'Haïti, et être terminés dans la vie du Fonds (mai 2010 - Décembre 2017);
- Etre prêt à utiliser le modèle de note conceptuelle de projet de la CIRH; et

Etre pleinement compatible avec les procédures et politiques de l'Entité Partenaire ainsi que le mandat de l'Administrateur Fiduciaire.

La procédure d'approbation des subventions comporte six étapes simples. Pour solliciter un financement du FRH, une agence d'implémentation et une Entité Partenaire soumettent de concert une Note Conceptuelle de Projet (NCP) selon le modèle de la CIRH ou encore le document complet du projet pour approbation de la CIRH. La CIRH fait suivre les projets au Comité de Pilotage du FRH (CP) pour examen et décision sur la possibilité de financement. Lorsqu'il s'agit des documents complets de projets, une fois que le CP et par la suite la CIRH approuve l'allocation, les fonds sont transférés à l'Entité Partenaire pour la mise en œuvre immédiate du projet. Les projets soumis en tant que NCP sont approuvés sous condition et reçoivent l'approbation finale uniquement lors de la soumission du document complet du projet au CP pour non-objection et à la CIRH pour l'approbation finale par la suite. Ces étapes, ainsi que les standards de performance du FRH sont présentées dans la figure 1.

Toute une série d'activités peuvent être financés pour atteindre les objectifs du Fonds. Ces dernières comprennent a) la coopération technique et le développement des capacités; b) des investissements dans le domaine des infrastructures; (c) l'accès aux services de base; (d) le développement communautaire; (e) la protection et nettoyage environnementale; (f) des activités génératrices de revenus; et (g) l'appui budgétaire. Ceci peut inclure une ou plusieurs allocations afin d'octroyer des subventions minimes en vue de financer ces activités. D'autres activités

FIGURE 1: DIAGRAMME DE LA PROCÉDURE D'APPROBATION DES SUBVENTIONS DU FRH

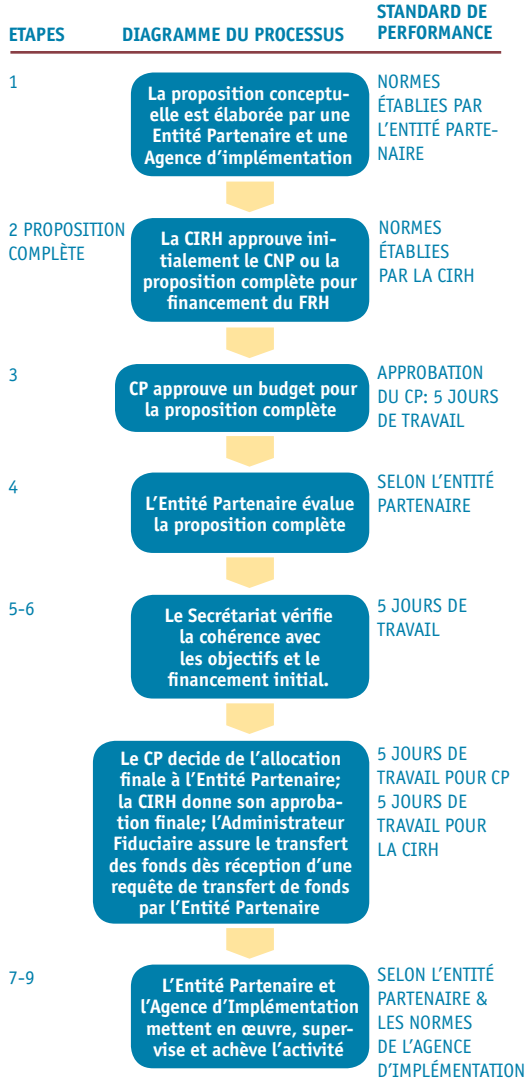

peuvent recevoir l'aval du Comité de Pilotage du FRH dès qu'ils sont compatibles au mandat global de l'Agent Fiduciaire.

La structure du FRH comprend un Comité de Pilotage, des Entités Partenaires, un Administrateur Fiduciaire, et un Secrétariat. Leur relation est présentée graphiquement dans la Figure 2 ci-dessous. Le Comité de Pilotage est l'organe de gouvernance du Fonds et est chargé d'approuver les politiques et procédures du FRH, d'allouer des ressources, et d'approuver les rapports financiers et d'avancement. Toutes les propositions soumis à l'examen du Comité de Pilotage doivent être approuvées et requises par la CIRH. Le Comité de Pilotage est présidé par le Ministre des Finances du Gouvernement haïtien et se compose de représentants, dotés de pouvoir de décision, du GoH et des principaux donateurs, ayant versé au minimum US$30 millions au Fonds. Les représentants des entités partenaires et l'Administrateur fiduciaire constituent des organes non-décisionnaires. Les observateurs comprennent des représentants de la société civile haïtienne, du secteur privé, de la diaspora, du gouvernement local, et des ONG internationales.

D'OÙ PROVIENNENT LES RESSOURCES DU FRH?

A la mi-décembre 2010, douze bailleurs ont signé des Accords Administratifs ou des Arrangements avec l'Administrateur Fiduciaire pour un montant total d'US $267 million. US$265 millions de ces fonds ont été transférés et reçus par l'Administrateur Fiduciaire. Le Brésil a été le premier donateur au Fonds, signant un Accord Administratif pour une contribution d'US $55 millions en date du 11 mai 2010. Chacun des donateurs contribuant ou faisant une promesse de contributions (en signant des Accords Administratifs) d'un minimum d'US $ 30 millions ou l'équivalent deviennent des membres votants du Comité de Pilotage. A date, quatre donateurs – le Brésil, le Canada, la Norvège et les Etats-Unis – ont contribué des sommes équivalentes ou supérieures à US$ 30 millions au Fonds. Les donateurs dont les contributions sont inférieures peuvent mettre leur fonds en commun afin d'atteindre ce montant et ainsi obtenir un siège votant au Comité de Pilotage.

L'Administrateur Fiduciaire finalise actuellement des Accords Administratifs avec six nouveaux donateurs pour des contributions additionnelles dont le montant total est estimé à US$67 millions. Un certain nombre de donateurs actuels ont exprimé leur intention de contribuer des sommes additionnelles.

70% des fonds engagés ont déjà été alloués par le Comité de Pilotage à des activités de reconstruction. US$187 millions ont été al-

a gauche: Courtoisie Suranga Mallawa, UNOPS
a droite: Courtoisie Louise Botkay Courcier

FIGURE 2: LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE DU FRH

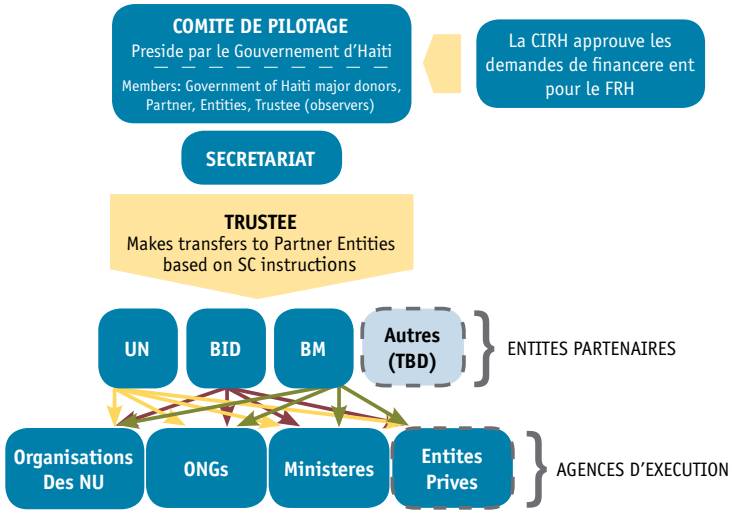

*D'autres Entités Partenaires peuvent être proposées selon les accréditations de l'Administrateur Fiduciaire selon les normes minimales fiduciaires et de sauvegarde et approuvées par le Comité de Pilotage.

**Les Entités Partenaires collaboreront avec une ou plusieurs Agences d'implémentation qui sont autorisées selon les règles et procédures de l'Entité afin de s'engager dans les activités de reconstruction et de développement.

loués à des activités exécutées par les bénéficiaires, US$4.5 millions ont été alloués au x frais et US$1.6 millions ont été approuvés afin de couvrir les coûts de l'Administrateur Fiduciaire et du Secrétariat pour la période allant du 1er juillet 2010 au 30 juin 2011. Des US$187 millions approuvés pour des subventions exécutées par les bénéficiaires, 19 pour cent est acheminée à travers la BID en tant qu'entité partenaire, 30 pour cent par les NU, and 51 pour cent par la Banque Mondiale.

QUELLES SONT LES RÉALISATIONS DU FRH À DATE?

Dans les six mois de son existence, le FRH a prouvé être un outil efficace et offrant une réponse rapide afin de combler les besoins en financement stratégique. En six mois, le Comité de Pilotage a alloué US$187 millions à 11 projets dans des domaines souffrant d'un manque de financement. Des allocations ont été faites aux domaines suivants: reconstruction (US$107 millions à trois projets), administration publique (US$25 millions à l'aide budgétaire), réduction des risques de désastres (US$24 million à trois projets), redressement financier et économique (US$18 millions pour deux projets), éducation (US$10 millions pour un projet), and développement urbain (US$8 millions pour un projet). L'Encadré 1 résume les décisions de financement du FRH.

La vitesse de la réactivité du FHR reflète l'adhérence du Comité de Pilotage et du Secrétariat à des standards élevés de performance, y compris:

- Examen et approbation rapide des projets, dans un délai de cinq jours de travail à chacune des étapes de la procédure d'approbation.
- La tenue des réunions du Comité de Pilotage le jour même de la réunion du Comité de la CIRH ou encore le jour suivant.
- Le recours aux procédures et politiques propres aux Entités Partenaires y compris des structures de projets simplifiées, l'utilisation des procédures d'approbation d'urgence, et des procédures de passation de marché et de gestion financière simples.

Un certain nombre d'améliorations peuvent être apportées afin d'améliorer les normes de performance, comme une collaboration plus étroite avec la CIRH sur le pipeline de projets qui seront financés par le FRH et la préparation plus rapide des propositions complètes de projet par les Entités Partenaires, afin que le Comité de Pilotage et la CIRH puissent accorder leur approbation finale plus rapidement et que la mise en œuvre du projet puisse débuter plus tôt.

Une manière d'évaluer la performance du FRH est de la comparer à d'autres fonds

ENCADRE 1: FONDS POUR LA RECONSTRUCTION D'HAITI - DECISIONS DE FINANCEMENT CUMULATIF (EN MILLIONS USD)

MISE À JOUR EN DATE DU 16 DÉDEMBRE 2010

ACTIVITÉ

PROJETS	TITRE	ENTITÉ PARTENAIRE	
	Projet de Développement des Politiques opérationnelles d'urgence en Haiti	BM	25.00
	Appui Budgétaire	BM	5.00
	Programme d'établissement d'un Fonds de Garantie Partielle	bid	12.50
	Projet de Gestion de Débris	NU	15.68
	Programme de Développement Durable dans le Sud-ouest d'Haiti a/	NU	7.40
	Réduction des Risques de Désastres dans le Département du Sud a/	NU	7.40
	Atténuation des Désastres Naturels dans le Département du Sud a/	BID	14.00
	Reconstruction de Secteur Educatif a/	BID	10.00
	Capacité de Construction pour la Gestion des Risques de Désastres a/	NU	1.85
	Démolition et Enlèvement de Débris avec la Machinerie Lourde a/	NU	23.13
	Projet de Reconstruction d'Habitations Communautaires à Port-au-Prince a/	BM	65.00
		Sous-total	186.97
FRAIS	Projet de Gestion de Débris	UN	1.27
	Programme de Développement Durable dans le Sud-ouest d'Haiti a/	UN	0.60
	Réduction des Risques de Désastres dans le Département du Sud a/	UN	0.60
	Capacité de Construction pour la Gestion des Risques de Désastres a/	UN	0.15
	Démolition et Enlèvement des Débris avec la Machinerie Lourde a/	UN	1.87
		Sous-total	4.48
BUDGETS	FY 11 Secretariat		1.00
ADMINISTRATIFS	FY 11 Administrateur Fiduciaire	Sous-total	1.59
		TOTAL	193.04

a/ Ces montants ont été mis de côté à la suite de l'approbation de la Note Conceptuelle de Projet par le Comité de Pilotage du Comité de Pilotage et sujet á la non-objection du document complet du projet par le Comité de Pilotage et l'approbation.

multi-bailleurs mis en place à la suite de conflits et de désastres. Une comparaison inégale de la performance de ces fonds en un an d'existence et du FRH en six mois d'existence démontre que le FRH offre une excellente performance dans les domaines suivants a) le taux de traitement des demandes de financement (70% des fonds reçus ont déjà été approuvés pour les activités exécutées par les bénéficiaires); b) la mobilisation des ressources (les donateurs se sont engagés et transférés 265 millions de dollars au FRH, montant uniquement surpassé par le Fonds pour la Reconstruction de l'Iraq qui a collecté 392 millions de dollars sur une période de douze mois) et c) la vitesse de décaissement des fonds des projets approuvés (le FRH se positionne parmi les premiers avec un taux de 13 pour cent de versements).

Le FRH a maintenant transféré des fonds afin de permettre à chaque Entité Partenaire de mettre en œuvre leurs activités. Vu que ces activités sont dans les premiers mois de leur mise en œuvre, les résultats sont modestes:

- Un Fonds de Garantie Partielle de Crédit a été lancée le 16 décembre 2010 afin d'assister les petites et moyennes entreprises haïtiennes de renflouer leur capital;
- Un Projet de Management de Débris a sélectionné ses zones cibles, a passé des contrats pour la machinerie lourde et a procédé aux appels d'offres pour les propositions des ONGs qui seront financés par le projet; et
- Un Projet de Développement d'Urgence Des Procédures Opérationnelles a fourni une aide budgétaire critique afin d'aider à combler le déficit budgétaire du GoH pour le FY10 et réaliser des réformes politiques modestes.

Bien que la durée de vie du Fonds de Reconstruction d'Haïti soit encore courte, des leçons ont pu être identifiées malgré tout. Ceci inclut des leçons sur l'importance du leadership haïtien, la provision de fonds stratégiques, l'importance d'une stratégie de financement, de souplesse dans la prise de décision, la rationalisation et le financement ciblé. La deuxième moitié de la première année de fonctionnement du FRH devrait se concentrer sur: a) répondre aux demandes de la CIRH pour les besoins de financement prioritaires; b) mobiliser des contributions additionnelles, y compris des donateurs non traditionnels, et c) contrôler la rapidité de la mise en œuvre et l'impact des projets sur le terrain.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Haiti Reconstruction Fund Secretariat
Nouvelle Primature
Port au Prince, Haiti
Tel: (509) 2519-3131

Email: info@haitireconstructionfund.org
www.haitireconstructionfund.org
www.fondsdereconstructiondhaiti.org

Courtoisie de Oscar Emerson, VIVA RIO (www.vivario.org.br)